

« Mise à jour des photos et adresses mail »

Vous pourrez, dès le 01/04/2020, mettre à jour les photos de vos licenciés sur Footclubs. Exemple : renouveler les photos qui arrivent à échéance de validité et qui sont signalées par un cadre rouge dans la liste de vos licenciés.

Rappel : La numérisation des photos dans Footclubs est obligatoire. A défaut de celle-ci, la demande de licence est refusée.

La photo est valable 5 saisons pour un licencié majeur et 2 saisons pour un licencié mineur.

I) Procédure de téléchargement

- Menu Licences
- Allez dans la liste de vos licenciés choix « Liste »
- Cliquez sur le nom et prénom de la personne dont la photo est signalée d'un cadre rouge (une nouvelle fenêtre s'ouvre)
- Cliquez sur le bouton « Nouvelle Photo » situé sous la photo.
- Allez chercher la photo correspondant au licencié souhaité en cliquant sur « Parcourir »
- Validez
- Pour l'adresse mail : compléter la partie CONTACT

II) Critères d'acceptabilité de la photo

Préalablement à la demande de licence et de manière distincte de celle-ci, les clubs ont la possibilité de numériser la photographie de leurs licenciés, et de la télécharger dans Footclubs, afin que celle-ci soit pré-imprimée directement sur la licence par l'instance concernée.

Afin d'éviter une saturation du système en Juin/juillet, il est important d'anticiper et de les transmettre dès le 01/04/2020 pour les licenciés actuels.

Ces photographies doivent respecter les caractéristiques suivantes, un contrôle étant effectué par l'instance chargée de la délivrance de la licence :

1- Format

La photo doit être un portrait d'identité dans le sens vertical, numérisé au format JPEG : scan d'une photo d'identité (200 DPI/PPP) ou prise de vue avec un appareil photo numérique, une webcam ou le cas échéant un téléphone mobile (2 Méga Pixels).

2 – Qualité de la photo

La photo doit être nette, sans surcharge ou altération.

3 – Couleur, luminosité et contraste

La photo, en couleurs, doit présenter ni sur-exposition, ni sous-exposition (éclairage de face, correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan).



4 – Fond

Le fond doit être uni, de couleur claire.

5 – Tête, visage et yeux

La tête doit être nue, les couvre-chefs sont interdits. Le visage doit être dégagé, les yeux visibles et ouverts (sans « yeux rouges »).

6 – Regard, position de la tête et expression

Le sujet doit présenter son visage face à l'objectif, la tête droite (expression neutre, bouche fermée). Il doit fixer l'objectif.

7 – Lunettes et montures

La monture ne doit pas masquer les yeux. Les verres teintés (ou colorés) sont interdits.

8 – Taille du fichier

Pour transmettre la photo dans Footclubs, la taille du fichier ne doit pas excéder 1,2 Méga Octets.

En cas de refus de la photographie par l'instance chargée de la délivrance de la licence, le club demandeur reçoit une notification électronique afin qu'il puisse en télécharger une nouvelle.

Lorsqu'il existe une licence validée dans la nouvelle saison, il est impossible de modifier la photo dans Footclubs. Seule la ligue peut faire le changement sur demande du club.

